

PROVINCE DE QUÉBEC42^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 7 OCTOBRE 2021

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 7 octobre 2021*

Aujourd'hui, à dix-sept heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 100 Loi sur l'hébergement touristique

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.